



université PARIS-SACLAY

COLINE ARNAUD, LAURÉATE DU PRIX DE THÈSE DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

La chancellerie décerne chaque année des prix solennels de thèse, allant de 1000 à 10 000 €, toutes disciplines confondues. Cette année, Coline Arnaud rattachée au CHCSC, fait partie des lauréats.

La Chancellerie des Universités Paris a décerné le prix de la section "Lettres et Sciences Humaines" de l'année 2020 à Coline Arnaud, chercheuse associée et ancienne

doctorante du CHCSC, pour sa thèse intitulée "La pâtisserie française (1870-1914) : Une révolution gastronomique" (sous la direction de Françoise Hache-Bissette, en collaboration avec Denis Saillard).

Félicitations à Coline !

Les prix solennels récompensent l'excellence de la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue au cours de l'année civile précédant l'année d'attribution. Ils s'adressent aux étudiants franciliens en droit et sciences politiques, sciences économiques et de gestion, médecine, sciences, pharmacie, lettres et sciences humaines ayant soutenu leur thèse dans l'un des établissements suivant :

- » les universités d'Île-de-France,
- » l'École des hautes études en sciences sociales,
- » l'Institut national des langues et civilisations orientales,
- » l'École Pratique des Hautes Études,
- » Sciences Po Paris,
- » le Muséum national d'Histoire naturelle,
- » l'École nationale des chartes.